



ÉDITION N° 65 DU 21 JUILLET 2025



ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

Modification du barème de rémunération forfaitaire des personnels contractuels

Deux nouvelles revalorisations : à compter du 1^{er} juillet 2025 pour les IR, à compter du 1^{er} septembre pour les nouveaux CDD. **Les gestionnaires d'unité ont été informés de ces modifications et des nouvelles fiches calcul coût le 12 juin 2025, par mail.**

Les nouvelles fiches calcul coût sont disponibles sur CANOPÉ

 [Maëva PANEGOS](#)



Rappel : modification de l'indemnisation des arrêts maladie

À compter du 1er mars 2025, pour les fonctionnaires et les contractuels, les 3 premiers mois de l'arrêt maladie sont désormais indemnisés à hauteur de 90 % du traitement indiciaire. L'indemnisation portait jusqu'à maintenant sur 100 % du traitement indiciaire durant ces 3 premiers mois.

Durant les 9 mois suivants, l'indemnisation reste la même, les agents publics percevront toujours 50 % de leur traitement. Ils conservent par ailleurs une journée de carence en cas d'arrêt maladie.

Majoration de la composante C1 du RIPEC

Le régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) est composé de 3 éléments :

· **une indemnité statutaire** : liée au grade, elle est versée en application d'un barème annuel (C1) ;

Le montant annuel de la composante liée au grade du RIPEC (C1) est porté au 1er janvier 2025 à 4 800 € bruts (au lieu de 4 200 €).

· **une indemnité fonctionnelle** : liée à l'exercice de certaines fonctions ou responsabilités particulières, elle est plafonnée par groupes de fonctions ou de niveau de responsabilités (C2) ;

· **une prime individuelle** : liée à la qualité des activités et à l'engagement professionnel des agents en regard de l'ensemble de leurs missions (C3). Elle est fixée en fonction d'un montant annuel plancher et d'un montant annuel plafond. Elle nécessite d'en faire la demande.



Campagne Dialog 2026

La campagne de demandes de ressources 2026 est ouverte.

Les unités, instituts, délégations régionales et directions fonctionnelles sont invités à renseigner leurs demandes en ressources humaines et financières dans l'application *Dialog* jusqu'au vendredi 25 juillet 2025

Coffre-fort numérique

Un coffre-fort numérique, individuel et personnel, est accessible aux agents du CNRS.

Il est totalement sécurisé et permet :

- de recevoir des documents électroniques du CNRS (espace illimité)
- d'archiver des documents professionnels et personnels (10 Go).

Pour les agents qui n'ont pas encore activé leur coffre-fort et qui souhaiteraient le faire, ils peuvent se rapprocher de leur gestionnaire RH.

Compte Personnel de Formation (CPF) - Campagne du 2ème semestre

Les demandes de mobilisation du compte personnel de formation (CPF) au titre de la deuxième campagne 2025 devront être déposées le **30 septembre 2025 au plus tard**, via [Ariane](#) avec le formulaire « Demande d'utilisation du Compte Personnel de Formation ».

Ces demandes concernent uniquement les formations s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, le guide de présentation du CPF réalisé par le service des ressources humaines est consultable [ici](#).

Pour tout projet de dépôt d'une demande, contacter au préalable Séverine PAYRAU.

 [Séverine PAYRAU](#)

Correspondance de la Mission égalité de la délégation Occitanie Ouest, à l'occasion du mois des fiertés

A l'occasion du mois des fiertés la Mission égalité de la Délégation Occitanie Ouest présente sa première correspondance dédiée. Une occasion de rappeler que diversité et inclusion font partie intégrante du plan pluri-annuel régional d'égalité professionnelle.



Save the Date

FORMATION

“Recruter un personnel non permanent”

inscription jusqu'au 30 septembre

FORMATION

“Boostez votre recherche d'emploi et réussissez vos entretiens de recrutement”

inscription jusqu'au 26 septembre

FORMATION

“FORSTERITE”

inscription jusqu'au 22 août

FORMATION

“E-learning en langues”

inscription au fil de l'eau auprès d'Angèle NOGUERO

FORMATION

“Conduite du changement”

inscription jusqu'au 19 septembre



Il est temps pour l'équipe du Service Ressources Humaines de vous souhaiter de bonnes vacances estivales !

On se retrouve dès septembre pour un nouveau tour de l'actualité RH du CNRS.

